



Vérification du casier judiciaire au Canada par Sterling et attestation de vérification de casier judiciaire par la GRC

Une comparaison

23 août 2024

Sterling n'est pas un cabinet d'avocats. Le présent document est présenté à titre indicatif seulement et ne peut aucunement être interprété comme un avis juridique. Veuillez consulter vos conseillers juridiques pour obtenir des conseils pertinents.

Introduction

Sterling Backcheck effectue environ un million de vérifications du casier judiciaire par année au Canada. Dans environ 94 % des cas, l'enquête est favorable et ne relève aucun casier judiciaire. On peut en déduire qu'environ 60 000 vérifications se concluent défavorablement chaque année.

En vertu de la politique du gouvernement fédéral, les candidats ont le droit de déclarer les infractions dont ils ont été reconnus coupables alors qu'ils étaient adultes. La plupart s'en acquittent, mais environ 2 % ont besoin de soumettre leurs empreintes digitales et d'obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire.

Le présent document consiste en une analyse des similarités et des différences entre deux services : d'un côté, la vérification du casier judiciaire offerte par Sterling, qui se base sur une recherche du nom ; et d'un autre côté, l'attestation de vérification du casier judiciaire offerte par la GRC, qui se base sur les empreintes digitales.

La vérification nominale du casier judiciaire : une recherche de renseignements biographiques

La vérification du casier judiciaire au Canada consiste en une recherche dans le Répertoire national des casiers judiciaires. L'enquête est effectuée par les partenaires policiers de Sterling dans la Banque de données de l'identité judiciaire, un outil de recherche lié au Centre d'information de la police canadienne (CIPC). La Banque conserve les renseignements biographiques qui sont collectés par la police lorsqu'ils ouvrent un dossier dans le cadre d'une affaire criminelle. Il pourrait s'agir de données provenant d'une preuve d'identité ou de noms d'emprunt et de fausses dates de naissance.

Très fiable, la vérification du casier judiciaire au Canada de Sterling Backcheck inclut une vérification de l'identité et une collecte de toutes les variantes du nom. Sur un million de vérifications effectuées annuellement par Sterling, seulement 1 600 n'obtiennent aucune réponse concluante et nécessitent la prise des empreintes digitales. Il s'agit de moins de 0,2 % des commandes.

Recherche de données biométriques (empreintes digitales)

Lorsque la vérification nominale du casier judiciaire n'est pas concluante, une recherche des empreintes digitales est requise pour obtenir une réponse exacte et définitive.

Quand un individu est accusé ou reconnu coupable d'un crime, ses empreintes digitales et sa photo sont prises. Au Canada, ce sont les empreintes digitales (et non pas le nom) qui forment la clé de la création, du maintien et de la fermeture du casier judiciaire. Les personnes qui souhaitent obtenir une attestation doivent soumettre leurs empreintes digitales afin qu'elles soient comparées à celles qui sont conservées dans le Répertoire national.

Lorsqu'elle est effectuée correctement, en conformité avec les règles applicables, la vérification nominale du casier judiciaire au Canada obtient une réponse définitive dans la plupart des cas, mais pas dans tous les cas.

Obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire auprès de la GRC

Lorsque le résultat d'une vérification du casier judiciaire n'est pas concluant, Sterling Backcheck recommande à ses clients d'obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire auprès de la GRC. À cette fin, la personne concernée devra demander à un service de police compétent ou à une agence de dactyloscopie autorisée par la GRC de prendre ses empreintes digitales.

En partenariat avec les Commissionnaires du Canada, Sterling Backcheck offre un service de prise d'empreintes digitales en vue de faciliter les démarches. Les candidats peuvent visiter l'un des bureaux des Commissionnaires, où un dispositif de balayage numérique prend leurs empreintes digitales et les transmet au Répertoire national.

Le Système d'identification en temps réel (SITR) reçoit les empreintes et produit un numéro de contrôle de document (NCD). Ce numéro, ainsi que le nom et la date de naissance, assure le suivi de chaque dossier. La personne concernée doit autoriser la communication du résultat de l'enquête à Sterling, qui le téléverse à sa plateforme, où le client peut y accéder.

L'attestation est un document en support papier généré par le SITR. Il contient les éléments suivants :

- Marque de la GRC ;
- Renseignements de la personne concernée ;
- Flux de travail utilisé ;
- Signature du directeur général des Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR).

Le produit est expédié par la poste au destinataire autorisé. Il pourrait s'agir de la personne concernée ou de son représentant autorisé, selon la transaction.

Délai de traitement de l'attestation de casier judiciaire

En l'absence d'un casier judiciaire : La GRC rend public son délai de réponse, qui ne dépasse généralement pas trois jours ouvrables.

En la présence d'un casier judiciaire : Les informations pertinentes sont compilées manuellement et incluses dans le rapport de vérification de casier judiciaire. Selon le site Web de la GRC, ce processus peut prendre jusqu'à 120 jours.

Le destinataire autorisé doit attendre l'échéance de ce délai pour faire un suivi sur l'état de son dossier. Toute demande de suivi doit inclure son NCD, son nom et sa date de naissance.

Obtenir une résolution lorsque le résultat de la vérification du casier judiciaire au Canada est défavorable

Il arrive parfois qu'une personne ne déclare pas correctement le contenu de son casier judiciaire et obtienne un résultat défavorable. Il lui suffit généralement de réviser sa déclaration dans le cadre d'une nouvelle enquête pour résoudre le problème. Pour aider leurs candidats, les clients peuvent utiliser une liste de contrôle afin de s'assurer que leur déclaration est conforme aux instructions qui s'affichent lors de la commande :

- Infractions dont la personne visée a été reconnue coupable en tant qu'un adulte ; inclure les infractions ayant nécessité la prise d'empreintes digitales.
- Exclure les infractions dont la personne visée a été reconnue coupable par un tribunal pour adolescents.
- Exclure les infractions en lien avec lesquelles un pardon a été donné ou une suspension de casier judiciaire a été ordonnée.
- Exclure les infractions en lien avec lesquelles une absolution conditionnelle ou inconditionnelle a été accordée.

Dans les rares cas où la vérification de casier judiciaire au Canada n'obtient aucune réponse définitive, il pourrait être tentant de demander aux candidats de s'adresser à la police locale pour se procurer un document rapidement. Malheureusement, cela aggrave souvent la situation, car les candidats qui obtiennent un rapport de la police locale ont tendance à s'y reporter chaque fois qu'ils déclarent le contenu de leur casier judiciaire. Or, les documents provenant de la police locale n'équivalent pas à l'attestation de vérification du casier judiciaire de la GRC.

Pourquoi les documents provenant de la police locale ne reflètent-ils pas le contenu du casier judiciaire ?

1. Les services de police locaux ont seulement la permission de communiquer les infractions qu'ils ont eux-mêmes versées au Répertoire national ; ils ne devraient pas mentionner les infractions dont les candidats ont été reconnus coupables dans une autre municipalité.
2. Hormis les détachements de la GRC, les services de police ne relèvent pas du gouvernement fédéral, ce qui signifie que les informations qu'ils communiquent ne sont pas nécessairement conformes aux exigences légales qu'observe la GRC lorsqu'elle génère une attestation de vérification du casier judiciaire.

Comprendre la différence entre l'infraction criminelle et le casier judiciaire

Beaucoup de candidats ne comprennent pas la [différence entre une infraction criminelle et un casier judiciaire](#). Parfois, quelqu'un déclare avoir été reconnu coupable d'une infraction, mais la recherche dans la Banque de données de l'identité judiciaire ne relève aucun dossier. Ce scénario peut se produire lorsque les empreintes digitales de la personne concernée n'ont jamais été prises.

Si le résultat de la vérification de casier judiciaire est favorable alors que le candidat affirme avoir un casier judiciaire, adoptez une approche directe : demandez-lui si on a pris ses empreintes digitales. Cette question simple peut vous aider à identifier la cause sous-jacente du problème et à obtenir une déclaration appropriée.

Quand devrait-on demander aux candidats de s'adresser à la police locale ?

Les candidats devraient seulement s'adresser à leur service de police municipal lorsqu'ils ont fait l'objet d'une recherche d'informations provenant de la police locale qui n'a pu être terminée. Contrairement à la vérification du casier judiciaire, la recherche d'informations de la police locale ne permet pas aux candidats de déclarer leurs antécédents et d'obtenir une confirmation. La recherche porte sur des informations conservées et gérées par la police locale et sujettes à ses politiques et aux lois locales.

Effacité et fiabilité de la vérification du casier judiciaire au Canada

Sûre, fiable et hautement efficace, la vérification du casier judiciaire au Canada obtient une réponse définitive dans 99 % des cas. L'enquête proposée par Sterling inclut une vérification rigoureuse de l'identité et collecte la déclaration de la personne concernée de manière conforme à la politique fédérale.

Il est parfois impossible d'obtenir une réponse concluante. Lorsque cela se produit, la personne concernée doit transmettre ses empreintes digitales au Répertoire national afin d'obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire. Malheureusement, en dépit des frustrations que ce processus peut engendrer, il n'existe aucune solution de rechange.

Certains services de police peuvent aider les candidats à obtenir une attestation de vérification du casier judiciaire lorsqu'ils se présentent au comptoir d'accueil. Sterling a également formé un partenariat avec les Commissionnaires pour fournir des services de prise d'empreintes digitales d'un calibre supérieur.

À PROPOS DE STERLING BACKCHECK

Chef de file de l'industrie de la vérification des antécédents et de l'identification, Sterling (NASDAQ : STER) aide ses clients à instaurer un climat de confiance et de sécurité, où la priorité est accordée aux gens. Présente partout dans le monde, Sterling propose une gamme de services technologiques pour aider des entreprises et des organismes actifs dans tous les secteurs à créer un environnement où leurs travailleurs, leurs partenaires et leurs clients pourront prospérer.

Visitez Sterling au
<https://www.sterlingbackcheck.ca/fr/>.